**Classe de Terminale**

**QUESTIONNEMENT 3**

**Sciences Economiques : Quelles politiques économiques dans le cadre européen?**

**SES**



**Actualité**

**TAUX DE CROISSANCE DE L ‘UE POUR 2025 = 1,5 % d’après l’INSEE**  Les défis de l’U.E : **Europe politique : réel pouvoir supranational, politiques communes, union politique pour réduire les inégalités dans l’UE.**

# **Zone euro : la Banque centrale européenne baisse son principal taux à 2,25% en avril 2025 (source : vie publique)**

Le taux d'[**inflation**](https://www.vie-publique.fr/fiches/270044-quest-ce-que-linflation-ipc-pouvoir-dachat)annuel de la [**zone euro**](https://www.vie-publique.fr/fiches/21794-comment-fonctionne-la-zone-euro-et-role-de-la-banque-centrale-europeenne)s'est établi à [**2,2%**](https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-euro-indicators/w/2-16042025-ap)en mars 2025 **(source : vie publique)**

**Les dépenses liées à la recherche et développement équivalaient à 3% du PIB de l’UE en 2022 D’après L’INSEE 2025**

**Objectif initial : intégration politique pour favoriser la paix, tout en rendant les pays interdépendants économiquement. Mais face aux réticences des Etats à abandonner leur souveraineté, l’intégration économique a été privilégiée.**

** Les effets du marché unique sur la croissance :**

**• Suppression des droits de douane (produits moins chers : pour les consommateurs et les entreprises (consommations intermédiaires).**

**• Concurrence par les prix favorisée : recherche de compétitivité-prix et hors-prix (entreprise), hausse du pouvoir d’achat (consommateurs) et diversité des produits offerts donc hausse de la demande**

**• Extension du marché → économies d’échelle (compétitivité-prix) et hausse des ventes avec baisse des prix**

**• Rattrapage des niveaux de vie pour les pays les moins avancés avant l’élargissement aux pays de l’Est.**

**• + Mise en place de l’Euro : fin des commissions de change (taux de change des conversions de devises) et réduction de l’incertitude**

** Favorable à la demande, la production et l’emploi dans l’UE.**

**LES POLITIQUES ECONOMQUES DANS LA ZONE EURO**



Les pouvoirs publics mettent en oeuvre des politiques pour agir sur la conjoncture : améliorer la croissance, faire baisser le chômage, réduire l’inflation, rétablir les finances publiques, etc.

Les politiques conjoncturelles :

• Politique budgétaire = action des pouvoirs publics sur l’activité, qui passe par une modification des prélèvements obligatoires et/ou des dépenses publiques.

• Politique monétaire = action de la Banque Centrale pour réguler la quantité de monnaie et les taux d’intérêt

• Les politiques conjoncturelles montéaires sont sous contrôle : de la BCE (objectif prioritaire : lutte contre l’inflation < 2 % par an)

- les Politiques budgétaires sont nationales, mais encadrées par le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC : déficit public < 3% du PIB et dette publique < 60% du PIB).  Le but est d’éviter les déficits publics excessifs synonymes de forte dette et inflation (due à la relance budgétaire) → La BCE est obligée d’augmenter les taux d’intérêt pour restreindre les effets inflationnistes d’une politique de relance → annulation des bénéfices de la politique budgétaire de relance avec en plus des taux d’intérêt plus élevés pour tous.

**Historique De l’intégration : 1957 Naissance de la CEE (union douanière + PAC) : 6 Etats membres/ 1973 1er élargissement à 9/ 1986 Création du marché commun (entre en vigueur en 1993 : espace de libre- échange unique au monde par son ampleur)/ 1992 Traité de Maastricht → création de l’UE et des conditions de passage à la monnaie unique /1997 Pacte de Stabilité et de Croissance/ 1999 Mise en place de l’euro 2004 Elargissement à 25, puis à 27 (2007), et à 28 (2013) 2012 Pacte budgétaire (aide financière contre respect des contraintes budgétaires dans l’UEM) / 2016 Brexit → UE à 27**

Les politiques de la concurrence dans l’UE: objectifs, modalités et limites

 Objectifs : Avec plus de 500 millions de consommateurs, le marché unique doit favoriser le pouvoir d’achat et l’innovation.

La concurrence doit donc être libre et non faussée.

C’est la Commission européenne qui en a la compétence exclusive.

Modalités

• Contrôler les concentrations (fusions acquisitions) = lutter contre la création d’entreprises qui bénéficieraient d’un trop grand pouvoir de marché.

• Surveillance (et sanction) pour les entreprises déjà dominantes qui abuseraient de leur pouvoir de marché (stratégies pour maintenir des prix élevés ou forcer les ventes) : abus de position dominante ou en organisant des ententes illicites sur les prix.

• Interdiction (ou contrôle) des aides d’Etat= nuisent à la concurrence.

• Ouverture des marchés à la concurrence : concerne les marchés encore « protégés » (monopoles) 

Limites :

• Concurrence pas toujours souhaitable/ efficace (exemple des services publics en réseau) : c’est d’ailleurs pour cette raison qu’il existe des monopoles d’Etat. • On considère généralement que c’est la concurrence qui conduit à l’innovation… Mais des « géants » pourraient, eux- aussi, être sources d’innovation (moyens d’investir massivement en R&D). • Entre en conflit avec une politique stratégique industrielle, notamment dans le numérique = intérêt à développer des « géants » pour faire face à la concurrence internationale (GAFAM et BATX), mais incompatible avec la politique de la concurrence

**Des étapes qui s’enchevêtrent :**  **Zone libre-échange (traité de Rome, 1957), union douanière, marché commun (acte unique européen, 1986), union économique, union économique** (marché commun + politiques communes) → UEM à 20 (zone euro).

D’après B. Balassa 1961

•

 Des difficultés de coordination des politiques économiques et de gestion des crises :

**• Incapacité des Etats à respecter le PSC :**

**déficits et dettes à la limite ou supérieure à 3%/ explosion pour limiter la crise.**

**• Déficits et dettes devenus excessifs : → Mise en place de politiques budgétaires d’austérité depuis 2009 pour retrouver l’équilibre budgétaire → ralentissement économique → difficulté à résorber le déficit (corrélation taux de croissance/ hausse des recettes fiscales).**

**• Pas de vrai budget de la zone Euro (déficit de fonds structurels) : → Budget de l’UE à 27 (= 1,4% du PIB de l’UE) : insuffisant pour soutenir l’activité globale et/ou rééquilibrer les activités selon les régions (malgré les Fonds Structurels)**

• Conséquences : - Assouplissement du PSC (depuis 2012, avec le Traité Budgétaire avec garanties de solidarité financière entre Etats) - Création d’un budget de relance de l’UE en 2021 (COVID

 Les problèmes liés aux chocs asymétriques : • Problème de la politique monétaire unique : taux d’intérêt unique pour la zone Euro, ne convient pas à toutes les économies. • Du coup, le soutien à l’activité ne relève que des politiques nationales => incitation à mener des stratégies non coopératives de dumping social et fiscal. • Compte tenu de la forte intégration économique (surtout dans l’UEM), nécessaire gouvernance, fondée sur un réel fédéralisme budgétaire → pb d’abord politique.

BILAN :  **La politique de concurrence européenne est lacunaire et doit corriger quelques points car elle présente de l’**efficience qui se traduit sur tous les plans micro et macroéconomiques.

Deux critiques sont adressées à la politique de concurrence de l’union européenne : d’un coté excessive, de l’autre lacunaire. Incapable de mettre en place des politiques industrielles nationales ambitieuses mais bien capable de détruire les services publics nationaux entre autres…

Les aides des Etats sont également sous le viseur des critiques. Celles-ci mettent l’accent sur le fait que d’autres pays non européens n’hésitent pas à aider leurs entreprises à gagner en compétitivité par rapports aux firmes européennes.



Il montre qu’il s’agit du résidu, un PT non expliqué